



ASSOCIATION | **Flandre & Lys
Autonomie**

Pour joindre :

Le secrétariat de direction

Tél. 09.72.62.18.53

secretariat.direction.afla@gmail.com

Lundi / Mercredi / Vendredi

Les services

Tél : 03.59.26.03.20

contact.asso.flandreetlys@gmail.com

Du lundi au vendredi

9h30 – 12h00 / 13h30 – 16h30

Fermé le mercredi matin

AVIS DE COMMUNICATION – APPEL A CANDIDATURES

Chers docteurs, chers partenaires, chers représentants des usagers,

L'association Flandre & Lys Autonomie dispose des autorisations administratives, des conventionnements et labellisations à l'échelle de son périmètre géographique d'intervention aux fins :

- D'assurer les missions du dispositif Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (C.L.I.C.) ;
- De participer au maillage des Relais Autonomie ;
- De déployer la Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aides et de soins dans le champ de l'Autonomie (M.A.I.A) ;
- D'assurer les missions du service de Gestion de cas M.A.I.A ;
- D'effectuer, en tant prestataire HABITAT pour le compte de la CARSAT Hauts de France, des évaluations techniques du logement, élaborer des plans de financement, accompagner et conseiller les retraités bénéficiaires d'une aide « Habitat et Cadre de Vie » ;
- D'évaluer, en tant que prestataire au bénéfice des ressortissants du régime général, les besoins en amélioration et adaptation de logement des personnes retraitées. Définir un plan d'amélioration des conditions de vie.

Elle s'implique fortement dans le champ de la prévention de la perte d'autonomie en proposant un programme d'actions collectives à destination des séniors grâce au soutien financier de la Conférence des financeurs via des fonds issus de la CNSA.

Le Conseil d'administration de l'Association Flandre & Lys Autonomie est présidé par Monsieur Pierre BOURGEOIS. Il se compose de 36 administrateurs élus en Assemblée pour un mandat de trois ans et répartis au sein de différents collèges :

- « Elus des communes adhérentes à titre individuel ou des conseils communautaires des intercommunalités adhérentes » ;
- « Etablissements hébergeant des personnes en perte d'autonomie » ;



ASSOCIATION

**Flandre & Lys
Autonomie**

Pour joindre :

Le secrétariat de direction

Tél. 09.72.62.18.53

secretariat.direction.afla@gmail.com

Lundi / Mercredi / Vendredi

Les services

Tél : 03.59.26.03.20

contact.asso.flandreetlys@gmail.com

Du lundi au vendredi

9h30 – 12h00 / 13h30 – 16h30

Fermé le mercredi matin

- « Associations d'aides et d'accompagnement des personnes en perte d'autonomie » ;
- « Acteurs libéraux, directeurs d'établissements sanitaires » ;
- « Associations et groupements représentatifs des PA/PH, personnes ressources ».



Le 1^{er} mandat des administrateurs actuels arrivera bientôt à échéance. D'ici là, cet appel à candidatures vise à préparer le renouvellement du Conseil d'administration.

Sont concernés par cet avis de communication, les élus des communes du périmètre géographique d'intervention de l'AF&LA et/ou du conseil communautaire de la CCFI, les professionnels de santé libéraux, les centres hospitaliers, les établissements et services médico-sociaux œuvrant en faveur du public âgé et/ou en situation de handicap, les associations représentant des usagers, les associations de retraités.

L'Assemblée Générale Extraordinaire étant fixée au lundi 21 septembre 2020, **les candidatures sont à proposer au Président de l'Association Flandre & Lys Autonomie avant le 31 août 2020.** Pour être recevables, les candidatures devront concerner des personnes dûment mandatées par la collectivité et/ou la structure pour la représenter. Etant entendu que la collectivité et/ou la structure doit avoir son siège a minima dans le périmètre géographique de l'association ou encore dans le département.

Les candidatures sont donc à adresser, avant le 04 septembre 2020, à Monsieur le Président de l'Association Flandre & Lys Autonomie, soit :

- Par **voie dématérialisée** à partir de ce lien : https://docs.google.com/forms/d/11VarL-BTXeoXoy4o2AlcspHkPhWtPjg_e2S22CQrk8s/edit?usp=sharing
- Par **courriel** à l'adresse suivante : secretariat.direction.afla@gmail.com
- Par **courrier** au : 321 Route d'Hazebrouck – 59 190 CAESTRE

L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au vendredi 04 septembre 2020 inclus.

Je reste à votre disposition pour toute question relative à cet appel à candidature et/ou à la fonction d'administrateur de l'AF&LA.

P/o Pierre BOURGEOIS, Président

Stéphanie ZINOUT, Directrice de l'AF&LA

Porteur du CLIC Flandre Lys - Relais Autonomie et de la MAIA Flandre Lys